

vahir tout à coup : sentiment de respect, d'orgueil, d'amour.

Oh ! c'est que ce monument rappelle quelque chose de glorieux, de grand, de sublime. Il rappelle à votre mémoire, si toutefois elle l'a oublié, le dévouement d'une poignée de héros qui, sans armes, sans argent, de même que les faucheurs de la mort de la Pologne, se levèrent un jour hardiment, en face de l'arrogante Albion, à une époque sombre de notre histoire, et osèrent lui dicter des lois ; lois justes, équitables, humanitaires.

Ces braves, nous les revoyons encore par les yeux de l'histoire ; il nous semble entendre leurs paroles patriotiques, et dans les parlements et dans les conseils de la nation ; nous as-is ons à leurs luttes sublimes sur les champs de bataille de Saint-Denis, de Saint-Charles et de Saint-Eustache.

Magnanimes soldats du moment, hier laboureurs et artisans, ils combattaient avec leurs instruments de travail pour assurer à leur pays la liberté politique et à ses habitants le droit de parler la belle langue française. Que leur importait la vie, ne s'étaient ils pas faits les défenseurs d'une grande cause ? Que leur importait leurs biens confisqués par les Anglais, n'allaient ils pas acquérir une gloire immortelle, richesse bien plus belle ?

Grâce à ces braves, nous jouissons maintenant de toutes les libertés qui nous ont été garanties par les traités ; nos maîtres d'aujourd'hui sont forcés de respecter nos lois et notre langue, riche dépôt légué à nos soins par la France.

Grâce à ces braves, nous pouvons arborer partout le drapeau de la mère-patrie et forcer nos adversaires de le respecter.

Grâce à ces braves, notre nationalité ne s'éteindra jamais sur les bords du Saint-Laurent, car sa vie politique et morale a été assurée par le courage de ces héros. Elle vivra, car elle a été fécondée du sang des martyrs.

Patriotes de 1837-38, car c'est de vous que nous parlons et c'est à vous que ce monument qui nous inspire ces lignes a été élevé, recevez les hommages d'un compatriote qui honore votre mémoire et exalte votre désintéressement.

* *

C'est en 1853 que l'Institut-Canadien, alors dans toute sa prospérité et qui était devenu le rendez-vous de la jeunesse instruite de l'époque, commença à recueillir des souscriptions pour ériger le monument des Patriotes.

Cinq ans après, le 14 novembre 1858, par un de ces jours sombres et froids d'automne, une procession nombreuse, composée de toutes les sociétés nationales de Montréal, laissait la ville pour se diriger vers le cimetière de la Côte des-Neiges, afin de faire l'inauguration du monument.

Qu'il était imposant le spectacle de toute cette population réunie dans la patrie des morts pour rendre un dernier et sympathique hommage aux victimes de la rébellion. Avec quel recueillement on entendit les discours éloquentes prononcés par MM. A. A. Dorion, Hector Fabre, Wilfrid Dorion, Euclide Roy, etc.

M. Euclide Roy, président de l'Institut Canadien, comme péroraison d'un magnifique discours qu'il fit en cette circonstance, prononça ces belles paroles :

« Ce monument, dit-il, sera pour nos enfants comme une page toujours ouverte où ils puiseront tous les beaux sentiments qu'inspire le patriotisme. Ce sera comme un de ces tableaux où l'on a retracé quelque grand drame et devant lequel on s'est senti animé des sentiments qui y sont peints. Glorifier les grands hommes, c'est le premier devoir d'un peuple éclairé et intelligent. Tenir toujours élevée l'image des héros et des martyrs d'une sainte cause, c'est le moyen de créer cette noble émulation qui fait que d'âge en âge, l'histoire peut regarder en arrière avec orgueil et signaler ces grandes et illustres figures de citoyens qui, oubliant tout intérêt égoïste et personnel, s'exposent aux derniers périls pour défendre le sol menacé ou des principes compromis. Glorifier le dévouement, c'est créer des héros. »

* *

Comme nous l'avons dit au commencement de

cet article, le monument est construit en pierre grise du Canada. Sous le monticule sur lequel il s'élève est creusé un charnier qui contient les restes d'une des plus glorieuses victimes, le Dr Chénier, le brave des braves.

Sur le frontispice du charnier, au-dessus d'un castor, on lit sur un ruban l'inscription suivante :

JUNCTI POTENTES
1861

Et dans l'angle, à gauche, les lignes que voici :

[FÉRÉOL DOUTRE
NÉ PRÈS PENPIGNAN]
FRANCE
DÉCÉDÉ A MONTRÉAL
LE 20 MARS 1821

Sur chacune des quatre faces du monument, il y a une longue épitaphe. Sur celle faisant face à l'entrée du cimetière, on lit ce qui suit :

AUX
VICTIMES POLITIQUES
DE
1837 - 1838

Les 92 résolutions
Adoptées par la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada
Le 1er mars 1834

Subsides refusés
Par la Chambre d'Assemblée du Bas Canada
Le 23 février 1836

Lord Gosford
Dispose des deniers publics malgré le refus des subsides

Ce monument religieux et national
a été érigé sous les auspices de

L'INSTITUT CANADIEN

en 1858

L. HUGHES
Constructeur

T. FAHILAND
architecte

A droite, au-dessus de la porte d'entrée du charnier :

BATAILLES DE
SAINT-DENIS ET DE SAINT-CHARLES
23 ET 25 NOVEMBRE 1837

Charles Ovide Perrault, avocat, M. P. P.

Charles St-Germain
François Dufaux
André Maudeville
Eusèbe Phaneuf
Pierre Minet
Joseph Dudevair
Antoine Amiot
J. Bte Patenaude
Cléophas Bourgeois
Benjamin Bouthillier
Romain dit Mandeville
Moïse Pariseau
Pascal Delisle
Marie-Anne Martel

Amable Hébert
J.-Bte Hébert
Toussaint Loïsele
François Dumaine
Olivier L'Escault
Joseph Comeau
Henri Chaume
Louis Dauphinais
Gabriel Lusignan
Toussaint Paquet
Marc Jeannotte
François Dubuc
Hypolite Sénécal
Lamoureux

Pierre Emery Coderre
L. B. Durocher et
ONZE AUTRES VICTIMES
NON IDENTIFIÉS

A gauche, du côté du village de la Côte des-Neiges :

BATAILLE DE SAINT-EUSTACHE
14 DECEMBRE 1837

JEAN OLIVIER CHÉNIER, M. D.
ses restes reposent ici

Joseph Paquette
J. B. L. Lauzé
Nazaire Filion
Séraphin Doré
François Dubé
J. Gauthier dit Larouche
J. B. Campeau
Amable Lauzon
Jean Morin
Jean Doré

Joseph Guitard
Pierre Dubeau
Joseph Bouviette
J. B. Toupin
Alexis Lachance
Joseph Leduc
Eustache Lafleur
Augustin Doré
Pierre Gatien
J. B. Lebrun

Louis Robert dit Fache

Leurs restes ainsi que ceux de plusieurs autres personnes non identifiées reposent dans les cimetières de St-Eustache et Sainte-Scholastique.

ENGAGEMENT A ODELLTOWN

7 NOVEMBRE 1838

Au nombre des victimes se trouvèrent

BOYER de St. Philippe LANCOT

« C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts.

M. L. II, Ch. 12, V. 46

Et enfin, sur la quatrième inscription, on lit les noms des patriotes exécutés pour avoir pris les armes contre l'Angleterre :

EXÉCUTÉS A MONTREAL

PAR ARRETS DE LA COUR MARTIALE,

LE 21 DECEMBRE 1838

Joseph Narcisse Cardinal | Joseph Duquet
notaire, M. P. P. | Etudiant en droit

LE 18 JANVIER 1839

PIERRE THÉOPHILE DECOIGNÉ

notaire

Joseph Robert | Charles Sangrinet
Amable Sanguinet | F. X. Hamelin
cultivateurs

LE 15 FEVRIER 1839

FRANÇOIS MARIE THOMAS CHEVALIER DE LORIMIER

notaire

François Nicolas | Amable Daunais
Instituteur | cultivateur
Pierre Rémi Narbonne | Charles Hindelang
Peintre | militaire

* *

Nous ne laisserons pas ce sujet, sans raconter un fait dont nous fîmes témoin oculaire.

Un jour, que nous revenions d'une longue promenade à travers la montagne, en passant par le cimetière, nous vîmes à quelque distance de nous et près du monument des Patriotes, un religieux conduisant plusieurs enfants, probablement les élèves d'un collège des alentours.

En face du monument, le religieux invita les élèves à saluer, et lui-même prêchant d'exemple, se découvrit respectueusement.

A ce touchant spectacle, des larmes mouillèrent nos yeux, et nous ne savons ce qui nous retint d'aller serrer la main à ce religieux patriote.

Que tous suivent ce bel exemple !

G. A. Dumont

A PROPOS DE L'EXPOSITION DES
BEAUX-ARTS

Notre sympathique collaborateur, M. G.-A. Dumont, a reçu la lettre suivante de la part d'un artiste, en remerciement des articles qu'il a publiés à propos de la dernière exposition des Beaux-Arts.

Nous nous faisons un devoir de publier cette lettre, parce qu'elle rend hommage à M. Dumont qui est certainement un des amis les plus dévoués que les beaux-arts puissent compter au Canada ; nous ajouterons de plus que c'est un connaisseur. Voici :

A M. G.-A. DUMONT,
Monsieur,

Des amis m'ont fait voir le MONDE ILLUSTRÉ du 11 courant. Vraiment, je ne pensais pas que mes peintures attireraient la moindre attention, car je ne me présume aucunement de leur valeur ; je les ai exposées moins pour témoigner de mes faibles capacités que comme un gage de l'amour que je professe pour l'art, et aussi parce que le devoir m'obligeait de me joindre à mes jeunes confrères pour participer à la première manifestation de l'art dans le Canada français. Mais puisque vous les avez vues et que vous en dites du bien, je dois vous en remercier et c'est ce que je fais de grand cœur. Soyez certain que je n'oublierai pas le premier encouragement que je reçois, et cela pour bien des raisons.

En attendant que j'ai l'honneur de vous connaître, je demeure votre très humble serviteur.

O. LEDUC.

Bécancourt, 16 octobre, 1890.